

# PROVINCE DE LUXEMBOURG

**l'avenir**

www.lavenir.net

## Le ministre Henry refuse la porcherie de Durbuy

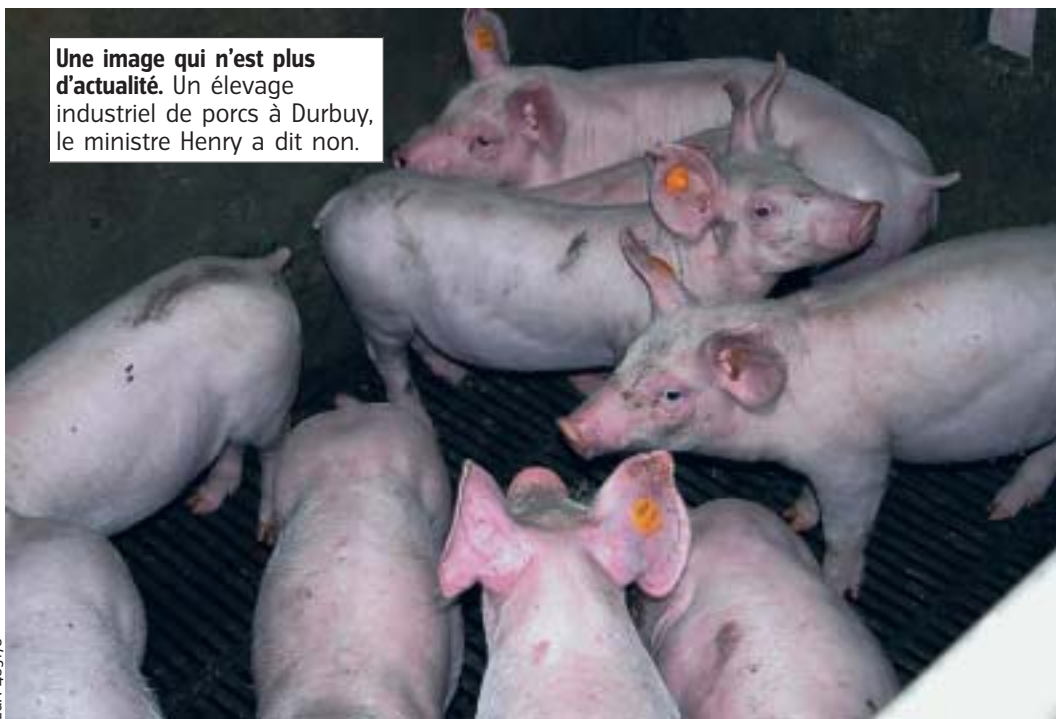
Après avoir été saisi de plusieurs recours, dont un du syndicat d'initiative, le ministre Henry refuse le projet de porcherie de Didier Petry, à Durbuy.

● Julien Bil

Comme tout projet d'installation de porcherie industrielle, celui envisagé par l'agriculteur Didier Petry sur les hauteurs de Durbuy, en face du nouveau cimetière, aura fait couler lui aussi beaucoup d'encre. L'agriculteur de Septon-Palenge envisageait une porcherie industrielle de 1950 bêtes.

Ce qui n'a pas eu l'heur de plaire au Syndicat d'initiative et aux commerçants de Durbuy vieille ville. Ceux-ci avaient introduit des recours après l'acceptation sous conditions drastiques du conseil communal. Le Syndicat d'initiative arguait principalement du risque pour la réputation touristique de la localité. Quant aux riverains, beaucoup stigmatisaient les odeurs, le charroi.

Or, si le ministre Henry a bien refusé le projet de M. Petry, ce n'est pas pour ces raisons olfactives. Dans sa motivation, le ministre indique «Le risque de nuisances olfactives et sonores n'aura pas d'impact notable sur la qualité de



vie des habitations riveraines [...]ni sur le tourisme de passage. Le ministre Henry s'oppose à la demande de M. Petry pour des raisons plutôt techniques comme par exemple le rejet des eaux de drainage.

Du côté de l'agriculteur, on note : «Le plus important, c'est que le ministre reconnaît que les inquiétudes des riverains sont non fondées. Il ne m'impose même pas de laveur d'air.»

Par contre, là où l'agriculteur montre son étonnement, «C'est que les points qui justifient le refus du ministre avaient fait au préalable l'objet de discussions avec les administrations compétentes (DNF, Urbanisme,...). Elle

m'avait conseillé certains aménagements techniques, et aujourd'hui, c'est là-dessus que je suis pénalisé. Je crois qu'on aurait tout aussi bien pu me l'accepter. Ce n'était pas des conditions insurmontables», explique l'agriculteur durbuysien.

Un agriculteur qui va maintenant s'octroyer un temps de réflexion pour évaluer la relance d'un éventuel nouveau projet. «Je souhaite avant tout rencontrer une personne compétente dans ces matières au ministère avant d'envisager toute chose.»

**Respect entre tourisme et agriculture**

Du côté du bourgmestre Phi-

lippe Bontemps (cdH), il rappelle que la commune avait émis de suite un avis négatif pour des raisons évidemment touristiques, puis avait ensuite marqué son acceptation sous une série de conditions des plus drastiques, après le oui de l'urbanisme.

Une acceptation qui n'avait pas été validée pour cause de non-respect des délais.

«Je rappellerai également que Durbuy est la première commune touristique de Wallonie., mais qu'elle est également une commune agricole. Il faut donc que s'instaure un respect mutuel entre la sphère touristique et agricole.», conclut-il. ■



**La Roche**  
Ce week-end sera médiéval



**Gouvy**  
Jazz et Blues à la Madelonne



**Ruette**  
La Rue et Toi, dix ans déjà

**SPORTS RÉGION** 25-28

## Athus : il le poignarde en sortant du bistrot

Lundi après-midi, à la sortie d'un bistrot de la rue de Rodange, à Athus (Aubange), un homme en a poignardé un autre. Tentative de meurtre!

Lundi en début d'après-midi, trois hommes, dont on remarque à l'allure qu'ils n'en sont pas à leur premier verre, quittent un bistrot de la rue de Rodange, à Athus (Aubange). Jusque-là, tout va bien. Compagnons de rencontre, ils ont partagé quelques consommations. Tous trois d'origine africaine, deux sont des

«blacks», pour reprendre la terminologie actuelle; quant au troisième, c'est un ressortissant des pays du Maghreb. Un «beur», ainsi qu'on les désigne à un jet de pierre de là, à Mont-Saint-Martin (Longwy), côté français, où il réside probablement.

Soudain, peu après 14h, ça se gâte. Le beur sort un couteau et en porte un coup au moins à l'un de ses deux compères. Pour quelle raison, on l'ignore. Bagarre d'ivrognes probablement ou réflexion mal placée, ce sera à l'enquête, confiée à la zone de police Sud-Luxembourg, chargée de l'affaire, de le déterminer.

Son acte posé, l'agresseur prend la tangente. La victime s'est écroulée sur le trottoir et, les traces de



L'agression a eu pour décor la rue de Rodange, à Athus.

sang en témoignent, son état est sérieux. Le troisième larron donne l'alerte et les secours, comme la police, arrivent sur les lieux. La victime, grièvement blessée, est acheminée vers l'hôpital d'Esch-sur-Alzette, au Grand-Du-

ché.

Hier en fin de journée, le parquet d'Arlon, avisé en la personne de M<sup>me</sup> Sarah Pollet, substitue du procureur du Roi, a confirmé qu'à l'heure actuelle, l'auteur des faits était toujours en fuite. ■ P. C.



Voir en page 7

Possibilité d'enlever soi-même petites quantités en remorque

15w86235401-01